

16 Provinces

Estuaire/Département du Komo-Mondah/Ntoum/ Bikélé/ Vie des associations

"Écho des femmes" honore les mamans

Mme Pyssame, présidente de l'association "Echo des femmes", lors de son intervention.



Un membre de l'association recevant un présent.

PSNB

Bikélé/Gabon

LES membres de l'association "Écho des femmes de Bikélé-Mévis" se sont retrouvés, le week-end écoulé, à leur siège, sis au

PK 18, sur la Nationale 1, pour célébrer en différé la fête des mères. Occasion, pour ces femmes membres de la dite Association, de témoigner leur reconnaissance à la présidente fondatrice, Jeannine Esther Pyssame qui, à les entendre, se bat au quotidien pour l'amélioration de la

condition des femmes en général, celles de leur contrée, en particulier. Bien que regrettant le caractère tardif de la tenue de cette manifestation, Mme Pyssame s'est montrée honorée et fière d'être au milieu de ses camarades, tout en les exhortant à redoubler d'efforts, afin

de parvenir à la réalisation de leurs différents projets. Lesquels s'articulent essentiellement autour de la mise sur pied d'Activités génératrices de revenus (AGR), à travers les plantations, commerce de proximité, restauration, etc. « Nous devons être fortes, avoir un moral de fer, pour

surmonter les difficultés auxquelles nous sommes quotidiennement confrontés», a-t-elle déclaré. Avant de remettre des présents à chaque membre de l'assistance. Les récipiendaires ont, tout naturellement, remercié leur bienfaitrice dans une ambiance bon enfant.

Pour mémoire, "Écho des femmes" a été créé le 5 juin 2006. Association apolitique, elle œuvre à l'autonomisation de ses membres. A ce jour, plusieurs d'entre eux ont pu, grâce au soutien de leurs camarades, monter une activité génératrice de revenus (AGR).

Commune d'Owendo/ 2e arrondissement/ État-civil

L'acte de naissance 001 délivré

AN

Libreville/Gabon

LES parents de Kelly Mel Ndong Minko - né le 24 mai 2015 - n'oublieront jamais la date du vendredi 12 juin 2015. Et pour cause, ils se sont vus remettre, ce jour-là, le premier acte de naissance établi par les services de l'état-civil de la mairie du 2e arrondissement de la commune d'Owendo. C'était au cours d'une cérémonie sobre, présidée par le premier responsable des



Le maire du 2e arrondissement de la commune d'Owendo, Fidèle Moudoumet, remettant le premier acte de naissance établi par ses services.

lieux, Fidèle Moudoumet, assisté de son premier ad-

joint, Jean Roland Edou Abagha.



La famille posant autour du maire du 2e arrondissement de la commune d'Owendo.

Portant le numéro 001, ce document consacre le prin-

cipe d'établissement des pièces d'état-civil dans

cette administration de proximité. Désormais, les populations relevant de sa circonscription administrative ne seront plus contraintes de parcourir de longues distances pour se faire établir lesdites pièces.

Fidèle Moudoumet a exprimé toute sa satisfaction, tout en rassurant ses administrés de « la diligence, le dévouement et le sérieux du personnel des services de l'état-civil.»

Le géniteur de bébé Kelly s'est dit très ému, tout en remerciant les autorités municipales.

Commune d'Akanda/Femme, droit et santé

Nécessité de prendre ses responsabilités

Dorcas Nkoma (c), entourée du Dr Keba (g), et d'Honorine Nzet Biteghe.

JVE

Akanda/Gabon

"PRÉVENTION du cancer du col de l'utérus" et "les droits de la femme", ont été les thématiques débattues, dernièrement, à l'église " Siloé",

dans la commune d'Akanda, par le Dr Patricia Keba et la présidente de l'Observatoire des droits de la femme et de la parité, Honorine Nzet Biteghe.

Pour le médecin, il convient de lutter contre cette pathologie, tant elle est une cause



Le Docteur Keba sensibilisant les femmes sur le cancer du col de l'utérus.

d'infertilité. A ses yeux, il est inconcevable que certaines de ses congénères soient encore affectées par cette maladie. D'autant que, sous l'impulsion de la Première Dame, son dépistage se fait gratuitement dans les structures sanitaires. Et dépisté

précocement, on en arrive facilement à bout. Abordant le deuxième thème, Mme Nzet Biteghe, magistrate, a souligné que les femmes sont astreintes à certaines obligations, notamment celles de veiller au bien-être de leurs enfants, à



La prestation des tout-petits a apporté de la chaleur à cet événement.

la bonne marche du foyer, etc. Stigmatisant le comportement des femmes n'ayant pas donné vie à un enfant, elle a indiqué qu'elles avaient également des devoirs vis-à-vis de leurs époux et compagnons. C'est dire que, selon elle, l'incapacité de mettre au

monde ne saurait les exonérer de leur responsabilité. De son côté, la prophétesse Dorcas Nkoma est revenue sur la problématique de la "la femme vertueuse", un modèle de courage apte à aider son époux à affronter les épreuves de la vie.